



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL N° 2023-18

Membres : 11
Présents : 10
Votants : 10
Pour : 10
Contre : 0
Abstention : 0

L'an deux mille vingt-trois, le 7 avril, le conseil municipal du CHATENET en DOGNON dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie, sous la présidence de Monsieur Hervé Valadas, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal le 3 avril 2023

Présents : Valadas Hervé, Turbiez Chantal, Poulet Bernard, Pala Henri, Grenaille Romain-Bérenger, Landeau Aurore, Duhamel Marie-Laure, Brard Michel, Maligne Francis, Marçais Bertrand

Excusé : Champroy Nahoum,

Landeau Aurore est nommée secrétaire de séance

Demande d'emprunt

Monsieur le Maire rappelle que par l'arrêté 2020-12, le conseil municipal lui a donné l'autorisation de réaliser des emprunts pour la commune, vu l'article L2122-22 du code général de collectivités territoriales.

Monsieur le maire souhaite demander l'avis du conseil municipal afin de solliciter un emprunt pour l'achat des deux maisons ainsi que les travaux de réhabilitation de la boulangerie, l'enveloppe globale devrait être au maximum de 88000 euros.

Après délibération le conseil municipal approuve à l'unanimité

CERTIFIE EXECUTOIRE
TRANSMIS EN PREFECTURE
LE:

PUBLIE LE

Fait et délibéré en mairie les jours mois et an que dessus
Au registre sont les signatures. Pour copie conforme.

Au CHATENET en DOGNON, le 7 avril 2023
Le MAIRE, Valadas Hervé



La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif de Limoges dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par les services de contrôle de légalité.